

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

# Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE  
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 21, MARS 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 21 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression  
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO  
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30  
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



**SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor**

**E-mail : [evaluation@sjifactor.com](mailto:evaluation@sjifactor.com)**

**Website : <http://sjifactor.com/>**

**SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).**

**SJIF Impact Factor Evaluation [ SJIF 2026 = 7.918 ]**

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**Directeur de publication et rédacteur en chef :**

**Professeur TCHASSIM Koutchoukalo**, Université de Lomé

**Directeur de rédaction :**

**Professeur Arthur MUKENGUE**, Université de Rhodes (Afrique du sud)

## **Comité Scientifique**

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

## **Comité de lecture**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com); [infos@revuedamaninao.net](mailto:infos@revuedamaninao.net)

**Revue Dama Ninao**

**Comité de rédaction**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

**Secrétariat : HOGNON Komi Mosé**

**Contact : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)**

**Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>**

## LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

**Dama Ninao** est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

### Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
  - 1-Pour le **Titre** de la première section
    - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
    - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

### **Typographie française**

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

### **Tableaux, schémas et illustrations**

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

### **Soumission des manuscrits**

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)/[infos@revuedamaninao.net](mailto:infos@revuedamaninao.net). Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)/[infos@revuedamaninao.net](mailto:infos@revuedamaninao.net) ou visitez le site de la revue : [www.revuedamaninao.net](http://www.revuedamaninao.net).

### **Evaluation par les pairs**

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

### **Objectifs et portée**

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## SOMMAIRE

1. **DE LA SANCTION A L'ACCOMPAGNEMENT : UNE NOUVELLE ERE POUR L'EVALUATION AU TCHAD. ----- 12**  
**ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal (Tchad )**
2. **SOUMISSION DE MICHEL HOUELLEBECQ : UNE ÉCRITURE CATÉGORIELLE ----- 33**  
**AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)**
3. **CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE A PARTIR DE L'EXEMPLE DE CINQ FACULTES A BAMAKO----- 48**  
**Dr COULIBALY Abdourahamane, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)**  
**Dr DIALLO Issa, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako (Mali)**
4. **GESTION DES EAUX USEES ISSUES DES TOILETTES ET DEGRADATION DU CADRE DE VIE URBAIN A NIAKARA EN CÔTE D'IVOIRE ----- 66**  
**GNANKOUEEN Anicet Renaud, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)**  
**NAHOUA Yéo Sitiombebin Didier, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)**
5. **LA PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA POLITIQUE SANITAIRE COLONIALE AU DAHOMEY (1924-1960) ----- 84**  
**GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)**
6. **STRATEGIE ENONCIATIVE AU SERVICE DE L'EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE DANS LE DISCOURS DE BASSOLMA BAZIÉ A LA 78<sup>E</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ----- 108**  
**DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)**
7. **L'ETHIQUE DE L'INJURE DANS LA SOCIETE FANG DU GABON. UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE ----- 120**  
**Dr BEH NDONG Flavien, Institut de Recherche des Sciences Humaines(Gabon).**

8. **RÉCIDIVE DES MINEURS AYANT CONNU LA PRIVATION DE LIBERTÉ AU CENTRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE POUR ENFANTS AU TOGO**----- 134  
AGLOH Abla Egnonam, Université de Lomé (Togo)  
Pr PARI Paboussoum, Université de Lomé (Togo)
9. **L'IMPLICATION DES LEADERS MUSULMANS DANS LA VIE SOCIOPOLITIQUE AU MALI (1992-2020)**----- 150  
Dr DEMBELE Adama, Direction nationale d'aménagement du territoire (Burkina-Faso)  
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem de Bamako
10. **LA DÉIXIS DANS *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ : ENTRE CLASSIFICATION ET INTERPRÉTATION** ----- 168  
COULIBALY Aminata Lidwine, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
11. **LE PATRONYME COMME MARQUEUR DU SOUTIEN PARTISAN EN LIGNE EN CÔTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DE LA SYMBOLIQUE ET DE LA POLARISATION SUR FACEBOOK** ----- 189  
COULIBALY Sirabana, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
12. **FEMMES ET POUVOIR DANS *DU SANG POUR UN TRÔNE* DE CHEIK ALIOU NDAO** ----- 208  
COULIBALY Aicha Sitiho, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
13. **SAVOIRS ENDOGENES AFRICAINS ET DECOLONISATION DE L'ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE** ----- 224  
DOUMADINGAR Frédéric, École Normale Supérieur de N'Djamena (Tchad)  
VAIDJIKE Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
14. **LE DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE DES EPOUX MAJEURS : ENTRE DEVOIR CONJUGAL ET AUTONOMIE PERSONNELLE EN DROITS CIVILS NIGERIEEN ET FRANÇAIS** ----- 243  
HAROUNA Zakari Ibrahim, Université de Tahoua (Niger)

- 15. GESTION DES EAUX USÉES, PLUVIALES ET DES DÉCHETS DANS LA VILLE DE KOLDA (SENEGAL) ----- 263**  
SECK Henri Marcel, Université Ziguinchor (Sénégal)  
DIALLO Ibrahima UASZ, Université Ziguinchor (Sénégal)  
FAYE Bonoua, Northeast Agricultural University (Chine)  
KOUYATE Mohamadou Moctar Kébé, Université Ziguinchor (Sénégal)  
*LES NAUFRAGÉS DE L'INTELLIGENCE DE JEAN-MARIE ADIAFFI : ENTRE ANCRAGE IDENTITAIRE IVOIRIEN ET IMAGINAIRE PANAFRICANISTE ----- 282*  
KOUYATÉ Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
BLÉ Kain Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 16. LES FONDEMENTS ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ŒUVRE DE GILBERT HOTTOIS ----- 299**  
KOUAME Innocent Kouakou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 17. SCIENCE CITOYENNE ET LANGUES LOCALES : IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS DANS LA RECHERCHE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE ----- 316**  
DAGNOGO Kadohofanan Fatoumata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS : VERS QUEL AVENIR POUR LES BIENS CULTURELS UNE FOIS RENDUS ? CAS DES OBJETS BATABWA ----- 333**  
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)  
Université de Lubumbashi (Congo)
- 19. CRISES SOCIOPOLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE ----- 356**  
KPODJAHON Kodjovi Jean Marcellin, Université de Lomé (Togo)  
AMEZUNYE Kodjo Mensavi, Université de Lomé (Togo)

20. **LE TRANSHUMANISME DANS LA POSTMODERNITE : ENTRE DEFIS ET ENJEUX**----- 371  
KOFFI Konan David, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)  
KOUADIO Konan Sylvain, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
21. **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES**----- 390  
KOFFI Yao Julien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. **TOURISME ET DANSES TRADITIONNELLES DANS LE DÉPARTEMENT DE M'BAHIAKRO (Centre de la Côte d'Ivoire) : ENTRE NÉCESSITÉ DE VALORISATION ET POSITIONNEMENT D'UN PRODUIT D'APPEL TOURISTIQUE** ----- 409  
KOUADIO Ekani Frejus, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
N'GORAN Kouame Fulgence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
DJAH Josué Armand, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. **ÖKOKRISEN, IDENTITÄTSWANDEL UND GESELLSCHAFTLICHE ZUKUNFTSENTWÜRFE, AM BEISPIEL VON CHRISTA WOLFS ERZÄHLUNG KASSANDRA** ----- 430  
HARAKAWA Massimlawè, Université de Kara (Togo)  
DOUTI Boaméman, Université de Lomé (Togo)
24. **PÊCHE ARTISANALE LACUSTRE ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FEMMES D'AYAMÉ DANS LE SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE**----- 445  
KOUASSI Kouassi Eric, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)  
KOUAMAN Koffi Mouroufié, École Normale Supérieure-Abidjan (Côte d'Ivoire)  
ALADJI Soualiho, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
25. **BEYOND THE CLASSICAL VIEW OF METAPHOR IN *THEIR EYES WERE WATCHING GOD* BY ZORA NEALE HURSTON: A COGNITIVELY CONSTRUCTED APPROACH** ----- 462  
KOUASSI Kouamé Firmin, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- 26. L'EUTHANASIE ET SON APPLICATION EN AFRIQUE : VERS UN  
CONFLIT DES VALEURS ? ----- 481**  
GOLI Kouassi Yves Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte  
d'Ivoire)
- 27. DÉSIR DE GROSSESSE ET VÉCU DE LA MALFORMATION  
CONGÉNITALE DU BÉBÉ CHEZ LA PRIMIPARE ÂGÉE À YAOUNDÉ 494**  
KWENDAHOUA NSANGO Dényse, Université de Maroua (Cameroun)
- 28. GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET MECANISME DE GESTION DE  
L'ASSAINISSEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MOUNDOU AU  
TCHAD ----- 510**  
DOUMDE Marambaye, Université de Doba,  
SOLMEM Diane, Université de Maroua (Cameroun)
- 29. EFFECTIVENESS OF DIRECT WRITTEN CORRECTIVE FEEDBACK IN  
REDUCING GRAMMAR ERRORS IN EFL LEARNERS' ESSAYS ----- 530**  
TRAORE Lobou Fulgence Ismaël, Université Joseph KI-ZERBO  
MILLOGO Gérard, Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO
- 30. ARTS DU SPECTACLE ET REDYNAMISATION DES MUSÉES EN CÔTE  
D'IVOIRE : EXEMPLE DU MUSÉE DES CIVILISATIONS ----- 549**  
Dr MABA Tagbo Victor, (INSAAC)-Côte d'Ivoire  
Dr MEMEL Yooul Silvie, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
- 31. LA BONNE GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE RÉFORMES  
INSTITUTIONNELLES, DÉFIS POLITIQUES ET IMPACTS SOCIO-  
ÉCONOMIQUES (1990-2020)----- 567**  
MAH Gli Modeste Franck, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte  
d'Ivoire)  
AHORO Moro Jean Martial, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte  
d'Ivoire)
- 32. MÉDIATION ET CIRCULATION DE LA PRESSE CHRÉTIENNE À  
LIBREVILLE----- 584**  
MEBIAME ZOMO Maixant, Université Omar Bongo

- 33. LE MYTHE FONDATEUR DES RELATIONS A PLAISANTERIE  
CIRAŊBA-LOBI----- 603**  
Pr SISSAO Alain Joseph, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST),  
Burkina Faso  
Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)
- 34. BESTIAIRE, AFFECTS ET ECRITURE DANS LES FICTIONS  
LITTERAIRES D'ALAIN ROBBE-GRILLET ----- 628**  
AGUIE Marc, Université Alassane OUATTARA  
COYAULT Sylviane, Université Clermont-Auvergne
- 35. PHONOLOGIE LEXICALE DU NANGJERE ----- 641**  
MBAIORNOM Kali, Université de Yaoundé I (Cameroun)
- 36. SOUCCÔT ET FÊTE DES IGNAME : QUAND LES RÉCOLTES  
DEVIENNENT MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVE ----- 654**  
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest,  
Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 37. DESCRIPTION CONDENSEE ET PRECISION DU SOCIAL DANS LE  
ROMAN GABONAIS----- 673**  
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo (Gabon)
- 38. LE DROIT DES GENS RAWLSIEN ET LA QUESTION DE LA  
SOUVERAINETÉ DES PEUPLES----- 692**  
OUEDRAOGO Hamado, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina-Faso)
- 39. LA RATIONALITÉ DU PATHOLOGIQUE CHEZ CLAUDE BERNARD - 709**  
KONAN Pascal Koffi, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 40. PRATIQUES ANCESTRALES ET CONFLITS FAMILIAUX : UNE  
ANALYSE D'UNE VIE HYPOTHEQUÉE D'ANNE-MARIE ADIAFFI ET  
FUREURS ET CRIS DE FEMMES D'ANGÈLE RAWIRI----- 728**  
SAMSIA Paul, Université de Maroua (Cameroun)
- 41. NIVEAU DE STRESS SCOLAIRE ET RESULTATS DES CANDIDATS A  
L'EXAMEN DU BACCALAUREAT DANS LA VILLE DE MARADI (NIGER)  
----- 742**  
SOUMANA Aboubacar, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

42. **POUR UNE SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF DANS  
LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**----- 761  
NATAMA Tilado Jérôme, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
43. **TRAITEMENT STYLISTIQUE DU DISCOURS POLITIQUE EN COTE  
D'IVOIRE : CAS DES MARQUES ENONCIATIVES ET DES  
CONSTRUCTIONS FIGURALES DANS QUELQUES DISCOURS  
D'ALASSANE OUATTARA, DE LAURENT GBAGBO ET DE HENRI  
KONAN BEDIE.** ----- 776  
TRAORÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
AKPANGNI Ernest, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. **THE CONTRIBUTION OF THE BLACK CHURCH IN THE RISE OF  
BLACK MOVEMENTS IN THE UNITED STATES.**----- 796  
KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. **APPROCHE LITTÉRAIRE DU DISCOURS DU SUKU, LANGUE SECRÈTE  
DES MASQUES DE ZEGUEDEGUIN (PROVINCE DU NAMENTENGA,  
BURKINA FASO)** ----- 810  
SISSAO Alain Joseph, INSS / CNRST (Burkina(Faso))  
YAMEOGO Saydou, Université Joseph Ki- Zerbo (Burkina Faso)
46. **ESTHÉTIQUE DES TITRES DE NOUVELLES CHEZ FLORENT COUAO-  
ZOTTI ET DATE ATAVITO BARNABE-AKAYI** ----- 828  
YEBOU Raphaël, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)  
DETONGNON Mètondjangninou Nicodème, Université d'Abomey-Calavi  
(Bénin)
47. **LA CITE HISTORIQUE DE TOMBOUCTOU : UN ESPACE DE  
CONVOITISE ET DE DIVERSITE CULTURELLE DU VIII<sup>E</sup>-XVIII<sup>E</sup>  
SIECLES** ----- 848  
IBRAHIM Ahmed, Ecole Normale Supérieure (Mali)  
CISSE Djibrilla, Ecole Normale Supérieure (Mali)
48. **LES RELATIONS AMOUREUSES ET LA SEXUALITE CHEZ LES KONGO  
DE LA VALLEE DU NIARI A L'EPOQUE PRECOLONIALE (XVII<sup>E</sup>-XIX<sup>E</sup>  
SIECLES)** ----- 863  
NIANGUI GOMA Lucien, Université Marien Ngouabi (Congo)

- 49. DE LA NÉCESSITE DE L'UNITÉ D'ACTION DES DIRIGEANTS  
AFRICAINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ----- 880**  
MAKATAWA Wéla , Université de Lomé (Togo)
- 50. LE CONTROLE A PRIORI ET A POSTERIORI DE LA REGULARITE DES  
OPERATIONS DES MARCHES PUBLICS EN COTE D'IVOIRE ----- 897**
- 51. Dr OUATTARA Oumar, Autorité de Régulation de la Commande Publique,  
(Côte d'Ivoire)**

**POUR UNE SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF DANS  
LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**

**NATAMA Tilado Jérôme**  
**Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)**  
**tiladonatama@gmail.com**

**Résumé :** *La Carte d'identité*, roman de Jean-Marie Adiaffi d'une qualité littéraire indéniable, relate l'arrestation et la torture de Mélédouman, prince de Bettié, par le commandant de cercle pour avoir égaré sa carte d'identité. L'étude examine le complément déterminatif, marqueur stylistique abondant qui transparait dès le titre de l'œuvre. L'investigation, à la fois quantitative et qualitative, révèle que la préposition « de » est dominante dans la construction du complément déterminatif. Le nom en constitue la nature majoritaire, tandis que l'infinitif et l'adverbe demeurent marginaux. Certains compléments déterminatifs ne sont pas facultatifs, révélant ainsi une richesse linguistique. L'usage diversifié des compléments déterminatifs atteste de la maîtrise linguistique de Jean-Marie Adiaffi.

**Mots-clés :** complément déterminatif, adverbe, fonction, nom, préposition, infinitif

**Abstract:** *La Carte d'identité*, a novel by Jean-Marie Adiaffi of undeniable literary merit, recounts the arrest and torture of Mélédouman, Prince of Bettié, by the district commander for having lost his identity card. This study examines the determinative complement, a stylistic feature that appears frequently and is evident from the very title of the work. The investigation, both quantitative and qualitative, reveals that the preposition "de" is dominant in the construction of the determinative complement. Nouns constitute the majority, while infinitives and adverbs remain marginal. Some determinative complements are not optional, thus revealing linguistic richness. The diverse use of determinative complements attests to Jean-Marie Adiaffi's linguistic mastery.

**Keywords :** determinative complement, adverb, function, noun, preposition, infinitive

### **Introduction**

Le roman fait partie de la catégorie des textes qui permettent à l'auteur de communiquer sa pensée au-delà du temps et de l'espace. En effet, selon Jean-Michel Adam et André Petitjean (1995, p. 84), « un texte est une suite bien formée d'unités (phrases, propositions, actes de langage ou d'énonciation) liées progressant vers une

fin ». De cette définition, nous affirmons que *La carte d'identité* est un texte romanesque bien structuré qui a permis à Jean-Marie Adiaffi de dénoncer certaines exactions de la colonisation. Dans ce roman, l'auteur n'a ménagé aucun effort pour respecter les règles de la langue française surtout celles syntaxiques et grammaticales. Nous nous proposons donc, dans cet article, d'analyser le complément déterminatif employé abondamment par Jean-Marie Adiaffi dans son roman. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'analyse vise à mettre en lumière certaines caractéristiques de cette construction grammaticale dans l'œuvre. Dès lors, plusieurs interrogations guident cette réflexion. Ainsi, quelle est la nature du complément déterminatif le plus abondamment employé dans le roman ? Quelles sont les fonctions des compléments déterminatifs qui y sont contenus ? Tous les compléments déterminatifs contenus dans le roman sont-ils des termes facultatifs ? Les hypothèses qui découlent de ces interrogations sont les suivantes : la nature du complément déterminatif le plus abondamment employé dans le roman est le nom, car l'adverbe et l'infinitif sont d'un emploi infime. Les compléments déterminatifs assument diverses fonctions dans le roman telles que la qualification, la possession, la relation, la destination, la matière, la provenance, la temporalité et le contenu. Tous ces compléments déterminatifs ne sont pas des termes facultatifs puisque la suppression de certains compléments déterminatifs rend asémantiques les phrases dans lesquelles ils sont employés. L'objectif du présent article est d'analyser la sémantique du complément déterminatif dans *La carte d'identité*. Pour cela, nous nous sommes appuyé sur des ouvrages théoriques de référence tels que *Le Bon usage* (2007) de Maurice Grevisse et André Goosse et la *Grammaire méthodique du français* (1999) de Martin Riegel et alii. Le travail s'organise autour de deux grandes parties à savoir l'examen de la notion de complément déterminatif et l'analyse proprement dite du complément déterminatif dans *La carte d'identité*.

### **1. Examen de la notion de complément déterminatif**

Avant tout propos, retenons que le complément déterminatif est une composante de l'expansion du nom. « On appelle expansion du nom tout mot ou

groupe de mots qui complète le nom dans un groupe nominal étendu. » (Nicolas Laurent et Bénédicte Delaunay, 2012, p.77). En effet, l'expansion du nom est une technique qui consiste à développer une phrase en ajoutant des informations supplémentaires au nom. Les termes utilisés pour développer un nom dans une phrase sont, entre autres, l'adjectif épithète, le complément du nom, l'apposition, la proposition subordonnée relative. Dans le présent travail, notre étude porte exclusivement sur le complément du nom aussi appelé complément déterminatif.

### **1.1. Définition du complément déterminatif**

Le complément déterminatif est un terme utilisé en grammaire française pour désigner un mot ou un groupe de mots qui complète un nom pour en préciser le sens. En effet, Charles-Joseph Magnan (1907, p. 16) affirme que « le complément déterminatif précise la signification du nom : on ne peut le retrancher sans nuire au sens de la phrase ». Il apporte donc une précision ou un détail sur le nom auquel il est associé. Le complément déterminatif joue un rôle essentiel pour enrichir la phrase et apporter plus de détails sur le nom qu'il accompagne. Il n'est pas nécessaire pour la compréhension de la phrase et peut même être supprimé. Mais dans un récit, il apporte des éléments de contexte précieux. Quelle est alors la nature du complément déterminatif ?

### **1.2. Nature du complément déterminatif**

En rappel, le complément déterminatif est un mot ou un groupe de mots qui précise ou modifie le sens d'un nom. Il dépend toujours d'un nom et peut être de différentes natures grammaticales. En effet, selon Joëlle Paul (2012, p. 33), « le complément du nom peut être un nom, un GN, un pronom ou un infinitif, généralement précédés d'une préposition ».

Le complément déterminatif peut revêtir plusieurs formes grammaticales. Il peut être un nom ou un groupe nominal, comme dans l'énoncé *Il a reçu la visite de ses parents*, où « ses parents » constitue le complément du nom « visite ». Il peut également être réalisé par un pronom, comme dans *Ce projet requiert la participation*

*de tous*, où « tous », pronom indéfini, est complément du nom « participation ». Le complément déterminatif peut aussi prendre la forme d'un adverbe ; par exemple dans *La journée d'hier a été mouvementée*, « hier » est un adverbe de temps. Il complète le nom « journée ». Enfin, il peut être exprimé par un infinitif, comme dans *une machine à laver*, où « laver » fonctionne comme complément du nom « machine ».

Quelle que soit sa nature, le complément déterminatif est relié au nom qu'il détermine par une préposition. En effet, « la préposition est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports que les mots peuvent avoir entre eux » (Perrot D'Ablancourt, 1838, p. 53). Mais du point de vue syntaxique, le complément déterminatif précède le nom qu'il détermine. Maurice Grevisse et André Goosse (2007, p. 433) l'affirment en ces termes : « En règle générale, les compléments du nom prennent place après celui-ci. ».

Le complément déterminatif est généralement introduit par une préposition, telle que *à, de, du, en, sans, avec, contre, pour*, entre autres. Ces prépositions servent à établir le rapport de sens entre le nom déterminé et son complément. Ainsi, dans *une machine à laver*, la préposition « à » introduit le complément « laver », qui précise la fonction de la machine. Dans *la boîte de lait* et *le bureau du directeur*, les prépositions « de » et « du » introduisent respectivement les compléments « lait » et « directeur », qui indiquent le contenu dans le premier cas et l'appartenance dans le second. De même, *dans un verre en cristal*, la préposition « en » introduit le complément « cristal », qui précise la matière utilisée pour fabriquer le verre. Dans *une voie sans issue*, la préposition « sans » introduit le complément « issue ». Par ailleurs, dans *un appartement avec vue sur mer*, la préposition « avec » introduit le complément « vue sur mer », qui apporte une précision descriptive sur l'appartement. Enfin, les prépositions « contre » et « pour » introduisent respectivement les compléments dans *un médicament contre la toux* et *un livre pour enfants*, qui indiquent, dans le premier cas, la finalité thérapeutique du médicament et, dans le second, le public auquel le livre est destiné.

En résumé, le complément déterminatif peut être de différentes natures grammaticales, mais son rôle reste toujours d'apporter une précision ou un détail supplémentaire au nom qu'il accompagne. Il occupe plusieurs fonctions dans la phrase.

### 1.3. Les fonctions du complément déterminatif

Le complément déterminatif est une fonction grammaticale qui enrichit ou précise le sens d'un nom. En effet, selon Nicolas Laurent et Bénédicte Delaunay, (2012, p. 80), « le sens du complément du nom dépend de la préposition introductrice et des mots ou groupes de mots que cette préposition relie ». Il peut donc exprimer diverses relations, telles que l'appartenance, l'origine ou la matière, et joue ainsi un rôle descriptif ou restrictif dans l'organisation du sens. Les rapports sémantiques entre le nom déterminé et son complément sont multiples. Ainsi, le complément déterminatif peut exprimer l'appartenance ou la possession, comme dans *la guitare de mon frère*, où « mon frère » précise l'identité du propriétaire de la guitare. Il peut également indiquer l'origine ou la provenance, par exemple dans *une recette d'Italie*, « Italie » renseigne sur l'origine de la recette. Il peut encore marquer la matière ou la composition, comme dans *un escalier en bois*, où « bois » précise la matière utilisée pour construire l'escalier. Par ailleurs, il peut exprimer une qualité, comme dans *un homme de courage*, où « courage » renvoie à une qualité attribuée à l'homme. Le complément déterminatif peut aussi situer un fait dans le temps, comme dans *la journée d'hier a été mouvementée* ou *le train de dix heures*, où « hier » et « dix heures » précisent respectivement le moment de l'action. Il peut également indiquer la destination ou l'usage, comme dans *l'argent du loyer*, *un verre à vin* ou *l'avion pour Pékin*, où « loyer » et « vin » précisent l'usage de l'argent et du verre, tandis que « Pékin » indique la destination de l'avion. De même, il peut exprimer une relation, comme dans *les fruits du manguier* ou *un arbre en fleur*, où « manguier » précise la nature des fruits et « fleur » caractérise l'état de l'arbre. Le complément déterminatif peut encore marquer la quantification, comme dans *un poulet de deux kilos* ou *une famille de dix enfants*, où « deux kilos » indique le poids du poulet et « dix enfants »

le nombre d'enfants que compte la famille. Il peut également exprimer la cause, comme dans *les larmes de joie*, où « joie » indique la cause des larmes. Enfin, il peut indiquer le moyen ou la source d'énergie, comme dans *un moteur à propulsion nucléaire*, où « propulsion nucléaire » précise le mode de fonctionnement du moteur, ou encore le contenu, comme dans *un pot de miel*, où « miel » indique ce que contient le pot.

Après avoir posé les bases théoriques du complément déterminatif, nous allons, à présent, l'étudier dans *La carte d'identité*.

## **2. Le complément déterminatif dans *La carte d'identité***

Ce second point porte sur l'étude proprement dite du complément déterminatif dans le roman *La carte d'identité*. Il s'agira d'interroger la nature du complément déterminatif le plus abondamment employé par l'auteur. Ensuite, nous chercherons à connaître les différentes fonctions qu'occupe le complément déterminatif dans le roman. Et enfin, nous vérifierons si tous les compléments déterminatifs sont des termes facultatifs.

Mais avant d'entrer dans l'analyse, il est opportun de savoir que le nom est un élément clé dans la construction d'une phrase. La phrase est une unité syntaxique et sémantique complète qui exprime une idée, un sentiment, une action ou un état. Elle forme une « unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phoniques ou graphiques) constituant chacune un acte de communication linguistique » (Maurice Grevisse et André Goosse, 2007, p. 22).

Le nom suffit rarement à transmettre toutes les précisions et les informations nécessaires à la compréhension d'un énoncé. C'est à ce moment qu'intervient l'expansion du nom fréquemment employée par les scripteurs, en particulier les écrivains. Dans le point suivant, nous examinerons la nature du complément déterminatif, l'un des procédés de l'expansion du nom employé dans *La carte d'identité*.

## 2.1. La nature du complément déterminatif

Dans *La carte d'identité*, le complément déterminatif est d'un emploi abondant. Parmi les quatre natures du complément déterminatif à savoir le nom, le pronom, l'adverbe et l'infinitif, Jean-Marie Adiaffi n'a employé que le nom, l'infinitif et l'adverbe. L'infinitif et l'adverbe ont été peu employés, car nous n'avons dénombré que trois verbes à l'infinitif qui sont compléments du nom et deux adverbes compléments du nom. Aucun pronom n'a été employé comme complément du nom. Quant aux noms, ils sont abondamment employés comme compléments du nom si bien que nous n'avons pas jugé pertinent de les dénombrer. Examinons néanmoins les compléments déterminatifs ci-dessous extraits du roman.

- [1] La grande Histoire de France, c'est autre chose. p. 34
- [2] Zèbre, ta figure on dirait peau de Léopard pour tam-tam de malheur. p. 50
- [3] L'enfant, dans sa course folle, vint se jeter dans les bras de Méléoudouman, au risque de le renverser. p. 99
- [4] Lui, l'irréprochable garde-floco à la belle chéchia rouge comme la calotte d'un cardinal. p. 8
- [5] Le quartier indigène, là-bas, enterré dans le cloaque de la terre, dans les fanges et marais. p. 17
- [6] Voici donc la clé de l'énigme ! p. 155
- [7] Mais enfin, mon commandant, ai-je le droit de savoir ce dont je suis accusé ? p. 5
- [8] Cela s'appelle refus d'obtempérer, refus d'obéissance. p. 25
- [9] La femme travaillait dans un champ en compagnie de son mari, quand une envie furieuse d'uriner la prit. p. 52
- [10] Les enfants d'aujourd'hui ne veulent rien faire. p. 120
- [11] Batteur, qu'elle nouvelle page de gloire es-tu en train d'écrire, afin que demain, ton visage emperlé de sueur et de sang retrouve l'éclat primordial de ta beauté d'antan ? p. 142

Dans les exemples 1, 2 et 3, les noms « France, Léopard et Méléoudouman » sont, respectivement, compléments des noms « Histoire, peau et bras ». « France » est un nom propre de pays, « Léopard » est un nom commun désignant un animal et « Méléoudouman » est un nom propre de personne. Au niveau des exemples 4, 5 et 6, les compléments déterminatifs sont des groupes nominaux. Ainsi, « un cardinal » est complément du nom « calotte », « la terre » est complément du nom « cloaque » et

« l'énigme » est complément du nom « clé ». En ce qui concerne les exemples 7, 8 et 9, les compléments déterminatifs sont des verbes à l'infinitif qui sont d'ailleurs les seuls verbes à l'infinitif du roman employés comme compléments déterminatifs. Ainsi, « savoir » est complément du nom « droit », « obtempérer » est complément du nom « refus » et « uriner » est complément du nom « envie ». Quant aux exemples 10 et 11, les compléments déterminatifs sont tous des adverbes de temps. En effet, « aujourd'hui » est complément du nom « enfants » et « antan » est complément du nom « beauté ». Ils constituent d'ailleurs les seuls adverbes du roman employés comme compléments déterminatifs. Quelles sont alors les fonctions que jouent les compléments déterminatifs dans le roman ?

## 2.2. Les fonctions du complément déterminatif

Le complément déterminatif est un mot ou un groupe de mots qui complète et précise le sens d'un nom. Il joue un rôle important dans la phrase et peut remplir diverses fonctions selon le contexte d'emploi. En effet, selon Martin Riegel et alii (1999, p. 187),

l'interprétation du complément du nom dépend du sens propre de la préposition, mais surtout du contenu sémantique des éléments qu'elle relie. Outre les différentes nuances de temps, de lieu, de but, de cause ou de manière, etc., qu'il partage avec le complément circonstanciel, le complément du nom peut indiquer (sans que la liste soit exhaustive) : la qualité (*C'était un homme d'un puritanisme amidonné*, T. Ungerer), la possession (*les biens de Paul*), la destination (*l'argent du/pour le voyage*), l'accompagnement (*une chatte avec ses petits*), la relation de la partie au tout ou de l'élément à l'ensemble (*les fruits de l'arbre*), la quantification (*un poulet de deux kilos, une famille de dix enfants*), le thème (*un colloque sur la quantification*), la matière (*un manteau de laine*), le rapport entre la forme nominalisée d'un procès (ou d'une relation) et ses actants (*l'assassinat d'Henri VI par Ravailac*).

Martin Riegel et ses collaborateurs reconnaissent au complément déterminatif plusieurs fonctions. Il faut souligner que le complément déterminatif joue un rôle clé dans l'organisation et l'enrichissement du discours tout en ajoutant des détails importants pour préciser le sens du nom. De ce fait, dans *La carte d'identité*, le complément déterminatif joue plusieurs fonctions telles que la qualification, la

possession, la relation, la destination, la matière, la provenance, la temporalité et le contenu.

### 2.2.1. La qualification

Le rôle qualificatif du complément du nom consiste à caractériser le nom et à lui attribuer une qualité intrinsèque. C'est le cas des exemples ci-dessous.

[1] Je te dis d'enlever les menottes au prisonnier pour qu'il te donne un coup de main. p. 15

[2] Oui, des sacrifices d'hommes aux fétiches quand vous ne les mangiez pas. p. 35

[3] Il préfère cet ultimatum franc, direct, cette déclaration de guerre loyale, aux sornoiseries escarmouches. p. 36

[4] Le commandant blanc me réclame, exige ma carte d'identité. p. 66

[5] Une œuvre d'art est donc autant un fait esthétique que religieux. p. 74

Dans ces exemples, tous les compléments déterminatifs sont tous constitués de noms. Dans les exemples 1, 2, 3 et 4, les compléments déterminatifs jouent un rôle discriminant. En effet, dans « coup de main », le complément du nom « main » a permis aux lecteurs de savoir qu'il s'agit bien d'un coup de main et non d'un coup de pied, de poing, de tête, par exemple. Pour ce qui est des « sacrifices d'hommes », le complément du nom « hommes » permet de comprendre que les Africains sont accusés de sacrifier des hommes aux fétiches. Le lecteur sait, de ce fait, que ce ne sont pas des animaux qui sont sacrifiés, mais des humains. Au niveau de « déclaration de guerre », le complément du nom « guerre » fait savoir aux lecteurs qu'il ne s'agit pas d'une déclaration d'amour ou tout autre type de déclaration, mais bien d'une déclaration de guerre. Quant à « carte d'identité », le complément du nom « identité » permet aux lecteurs de ne pas penser à la carte du monde, de l'Afrique, de visite, de mariage, etc. Dans l'exemple 5, le complément du nom « art » joue un rôle qualificatif et non discriminant. En effet, le complément du nom « art » confère une qualité à l'œuvre en faisant ressortir sa beauté, car une œuvre d'art met l'accent sur le beau et l'esthétique.

### 2.2.2. La possession

Les compléments déterminatifs précisent l'appartenance ou la possession des noms déterminés. Les exemples ci-après sont illustratifs.

[6] Ce sont les terres de mes ancêtres fondateurs de ce royaume. p. 3

[7] Lui, l'irréprochable garde-floco à la belle chéchia rouge comme la calotte d'un cardinal. p. 8

[8] Etes-vous sûrs de pouvoir détruire, arracher toutes les racines d'un baobab ? p. 40

[9] C'est ainsi qu'un méandre les jeta dans la cour du notable Abadjinan. p. 73

Dans ces exemples, les compléments déterminatifs ont permis à Jean-Marie Adiaffi d'être plus précis et explicite. Ainsi, dans l'exemple 6, le complément du nom « mes ancêtres » permet aux lecteurs de savoir que Mélédouman cultive fièrement les terres de ses ancêtres bien qu'il ait fait des études en France et refuse de travailler dans la fonction publique. Au niveau de l'exemple 7, le complément du nom « cardinal » précise l'identité du porteur de la calotte qui est uniquement réservée aux cardinaux. Pour ce qui est de l'exemple 8, le complément du nom « baobab » précise que les racines appartiennent au baobab pour souligner qu'il est impossible de détruire toutes ses racines en mettant en exergue sa taille gigantesque. Quant à l'exemple 9, le complément du nom « notable » précise que la cour est la propriété du notable Abadjinan.

### 2.2.3. La relation

Les compléments déterminatifs dans les phrases ci-dessous font ressortir la relation de la partie au tout ou d'un élément à l'ensemble.

[10] Une femme enceinte prenait paisiblement son bain, derrière les maisons, dans un petit enclos fait de feuilles de cocotier tressées. p. 53

[11] Nanan, assois-toi, il y a du bon bangui de palme frais dans le canari. p. 76

[12] Leur reflet dans l'eau dansait, tressaillait vaguement dans l'entrelacement des palétuviers en fleurs. p. 82

[13] Acculé, le père Joseph demanda du renfort à ses chrétiens pour démontrer que le tambour parler n'était qu'un morceau de bois sans valeur et surtout sans pouvoir. p. 87

Dans ces exemples, nous constatons que la relation permet d'établir un lien naturel ou logique entre le nom noyau et le complément du nom. Ainsi, dans la phrase 10, le complément du nom « cocotier » précise l'identité de l'arbre d'où sont extraites les feuilles qui ont servi à la confection de l'enclos. Il existe donc un lien naturel entre le cocotier et les feuilles, car c'est le cocotier qui porte les feuilles. Au niveau de la phrase 11, le complément du nom « palme » précise la provenance du bangui. Il existe également un lien naturel entre eux, car le palmier est l'arbre d'où est extrait le bangui. Pour ce qui est de la phrase 12, le complément du nom « fleurs » donne les caractéristiques du palétuvier qui est dans une période de floraison. Il existe un lien naturel entre le palétuvier et les fleurs, mais par la même occasion, l'auteur fait une description des palétuviers. Quant à la phrase 13, le complément du nom « bois » complète le sens du nom « morceau » qui est une partie du bois, d'où leur relation logique.

#### **2.2.4. La matière**

La matière, dans ce contexte, désigne le matériau utilisé dans la fabrication d'un produit. Ainsi, les compléments déterminatifs contenus dans les phrases ci-dessous précisent la matière du nom noyau.

[14] On t'apporte à manger sur un plateau d'argent. p. 37

[15] Sans l'appui providentiel de la solide table d'acajou massif, Kakatika serait tombé devant les gardes. p. 47

[16] Tends vers moi ton regard de statue de pierre. p. 68

Dans la phrase 14, le complément du nom « argent » précise la matière utilisée pour fabriquer le plateau. Au niveau de la phrase 15, le complément du nom « d'acajou » fait savoir aux lecteurs que la table est fabriquée avec du bois d'acajou et ce, pour mettre en exergue sa solidité. Quant à la phrase 16, le complément du nom « pierre » précise le matériau dans lequel est sculptée la statue.

#### **2.2.5. La provenance**

La provenance est une fonction qui précise l'origine du nom déterminé. C'est le cas pour les exemples ci-dessous.

[17] Ne pas répondre à une convocation du commandant, c'est très grave, mon ami. p. 25

[18] La lumière pâle d'une vieille lampe à pétrole permettait de deviner les formes sensuelles du corps de la nocturne baigneuse. p. 53

Dans la phrase 17, le complément du nom « commandant » précise l'identité de l'agent émetteur de la convocation. Mélédouman, le personnage à qui la convocation est destinée n'est donc pas fou pour refuser de répondre à la convocation. Pour ce qui est de la phrase 18, le complément du nom « lampe » précise la source de la « lumière pâle ». Mais la lumière est pâle parce qu'elle provient d'une vieille lampe à pétrole.

### 2.2.6. Le temps

Les exemples ci-dessous comportent des compléments déterminatifs qui précisent le temps d'énonciation.

[19] Les enfants d'aujourd'hui ne veulent rien faire. p. 120

[20] Batteur, quelle nouvelle page de gloire es-tu en train d'écrire, afin que demain, ton visage emperlé de sueur et de sang retrouve l'éclat primordial de ta beauté d'antan ? p. 142

Dans la phrase 19, le complément déterminatif « d'aujourd'hui » complète le sens du nom « enfants » en précisant l'époque et en le comparant aux enfants d'autrefois qui étaient respectueux, obéissants et travailleurs. Quant à la phrase 20, le complément du nom « d'antan » complète le sens du nom « beauté » pour faire savoir au lecteur qu'aujourd'hui le « Batteur » est laid parce qu'il a perdu sa beauté d'antan.

### 2.2.7. Le contenu

Dans les exemples ci-dessous, les compléments déterminatifs précisent le contenu du nom déterminé.

[21] Vous me battez comme un sac de riz. p. 5

[22] Voici ma bouteille de gin, voici, de chaque main, deux poulets immaculés. p. 143

Dans la phrase 21, le complément du nom « riz » complète le sens du nom « sac » en précisant son contenu. De ce fait, le lecteur sait que Mélédouman est sauvagement et violemment battu par le garde et ce, sur les ordres du commandant.

Au niveau de la phrase 22, le complément du nom « gin » complète le sens du nom « bouteille » en précisant ainsi son contenu.

### 2.3. Les compléments déterminatifs non facultatifs

Le complément déterminatif est un terme facultatif utilisé pour développer une phrase. En effet, le développement est un procédé qui consiste à allonger une phrase en ajoutant au nom ou au verbe des termes facultatifs. Cela signifie que les termes facultatifs ne sont pas indispensables à la compréhension de la phrase. C'est le cas dans les exemples ci-dessous.

[1] Ne pas répondre à une convocation du commandant, c'est très grave, mon ami. p. 25

[2] Sans l'appui providentiel de la solide table d'acajou massif, Kakatika serait tombé devant les gardes. p. 47

[3] Nanan, assois-toi, il y a du bon bangui de palme frais dans le canari. p. 76

Dans ces phrases, les compléments déterminatifs « du commandant », « d'acajou », « de palme » ne sont pas indispensables à la compréhension des phrases. La suppression de ces compléments déterminatifs ne nuit aucunement à la grammaticalité des phrases. Ainsi, « Ne pas répondre à une convocation, c'est très grave, mon ami. », « Sans l'appui providentiel de la solide table massif, Kakatika serait tombé devant les gardes. », « Nanan, assois-toi, il y a du bon bangui frais dans le canari. » sont des phrases grammaticalement correctes.

Mais selon Charles-Joseph Magnan (1907, p. 16), « le complément déterminatif précise la signification du nom : on ne peut le retrancher sans nuire au sens de la phrase. Exemple ; L'odeur de la ROSE est agréable. Rose est complément déterminatif du mot odeur. ». En effet, la phrase « L'odeur est agréable. » rend imprécise la nature de l'odeur. Le destinataire du message a besoin de savoir quelle odeur est agréable. Donc, du point de vue sémantique, le complément du nom « rose » n'est pas un terme facultatif dans la phrase « L'odeur est agréable. ». De même, dans *La carte d'identité*, Jean-Marie Adiaffi a employé des compléments déterminatifs non facultatifs. Les exemples ci-dessous sont illustratifs.

[4] Mais enfin, mon commandant, ai-je le droit de savoir ce dont je suis accusé ? p. 5

- [5] Je te dis d'enlever les menottes au prisonnier pour qu'il te donne un coup de main. p. 15  
[6] Calmez-vous, je n'ignore pas la douleur des parents qui voient leur fillette violée. p. 51  
[7] Monsieur Adé, je vous remercie de cette marque d'attention. p. 103  
[8] Mais toutes les langues sont belles pour ceux qui les parlent, pour tous ceux dont c'est le moyen de communication. p. 104  
[9] Excellent comédien, en un clin d'œil, il entra dans la peau du personnage chrétien. p. 91

Dans la phrase 4, le complément du nom « de savoir » qui complète le sens du nom « droit » est indispensable à la compréhension de la phrase. En effet, la phrase « Mais enfin, mon commandant, ai-je le droit ce dont je suis accusé ? » est agrammaticale. De même, dans la phrase 5, la suppression du complément du nom « de main » dénature le sens de la phrase. Sans ce complément du nom, le prisonnier, au lieu d'aider le garde à pousser la Jeep qui refuse de démarrer, va lui porter un coup de poing ou un coup de pied, par exemple. Au niveau de la phrase 6, sans le complément du nom « des parents », la phrase « Calmez-vous, je n'ignore pas la douleur qui voit leur fillette violée. » est agrammaticale, car la proposition relative « qui voit leur fillette violée » est privée d'antécédent indispensable à la compréhension de la phrase. Pour ce qui est de la phrase 7, le complément du nom « d'attention » est indispensable puisque la phrase « Monsieur Adé, je vous remercie de cette marque » manque de précision, puisque le lecteur ne sait pas de quelle marque s'agit-il. Dans la phrase 8, le complément du nom « de communication » est non facultatif parce que toute langue est un moyen de communication. De ce fait, dire que « Mais toutes les langues sont belles pour ceux qui les parlent, pour tous ceux dont c'est le moyen » est incorrecte. Quant à la phrase 9, les compléments du nom « d'œil » et « du personnage » sont des termes non facultatifs, puisque la phrase, « Excellent comédien, en un clin, il entra dans la peau. » est agrammaticale.

## Conclusion

En somme, l'article nous a permis de faire une analyse sémantique du complément déterminatif dans *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi. Dans le roman, le complément déterminatif est abondamment employé. Sa nature la plus

dominante est le nom, ce qui nous permet de dire que le nom est plus apte à servir de complément déterminatif plus que l'infinif, l'adverbe et le pronom. En effet, dans l'œuvre, nous n'avons rencontré que trois verbes à l'infinif et deux adverbes qui ont été employés comme compléments déterminatifs. Nous n'avons rencontré aucun pronom employé comme complément du nom. Cela témoigne que les pronoms sont rarement employés comme complément du nom. Du point de vue construction syntaxique du complément déterminatif, nous avons remarqué que c'est la préposition « de » qui est plus abondamment employée. L'analyse a révélé que les compléments déterminatifs, dans le roman, jouent différentes fonctions telles que la qualification, la possession, la relation, la matière, la provenance, la temporalité, le contenu. À l'image du complément circonstanciel de lieu obligatoire, nous avons rencontré des compléments déterminatifs dans *La carte d'identité* qui sont non facultatifs, car leurs suppressions rendent les phrases dans lesquelles ils sont contenus asémantiques et incompréhensibles.

### Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel et PETITJEAN André, 1995, *Le texte descriptif*, Paris, Nathan.

ADIAFFI Jean-Marie, 1980, *La carte d'identité*, Abidjan, CEDA.

D'ABLANCOURT Perrot, 1838, *Nouvel abrégé de grammaire française, suivi d'un traité d'orthographe pratique*, Poitiers, Fradet.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2007, *Le Bon usage*, 14<sup>e</sup> édition, Paris, Louvain-la-Neuve, De Boeck Duculot.

LAURENT Nicolas et DELAUNAY Bénédicte, 2012, *Bescherelle, La grammaire pour tous*, Paris, Hatier.

MAGNAN Charles-Joseph, 1907, *L'Analyse grammaticale et l'analyse logique aux brevets de capacité*, Québec, J.-A. Langlais & Fils.

PAUL Joëlle, 2012, *La grammaire par les exercices*, Paris, Bordas.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 1999, *Grammaire méthodique du français*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, PUF.